

Lévesque, Claudette

De: sylvain neuenschwander [muchmeneur@gmail.com]
Envoyé: 13 mars 2014 11:08
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R 3863-2013 et R3854-2013

Madame, monsieur,

vous ne pouvez pas, pour des soucis économiques, exposer toute la population du Québec a des risques électromagnétiques sans être totalement certains de l'innocuité des compteurs dits "intelligents" !

Et il y a à l'heure actuelle tellement de cas d'hypersensibilités que le doute ne se fait plus sur le danger de ces appareils.

Un moratoire s'impose, ainsi que des études scientifiques, impartiales, et indépendantes !!!

C'est toute la population que vous mettez en danger. Vous même. Vos voisins. Vos enfants. Et les enfants de vos enfants.

Combien coûterait l'enlèvement de tous ces compteurs polluants lorsque leur danger sera reconnu dans quelques années ?

Que penseront les gens de ceux qui ont autorisé leur installation, malgré à l'heure actuelle les 78 municipalités du Québec, représentant le 1/4 des citoyens québécois, qui y sont opposés ?

Un peu de bon sens serait bon non ?

--

Sylvain Neuenschwander,

propriétaire des Toits du Monde

www.lestoitsdumonde.ca